



DECLARATION DE CONFORMITE J62-33

NOM ET ADRESSE DU FABRICANT :

JCB COMPACT PRODUCTS LIMITED
HAREWOOD ESTATE
LEEK ROAD
CHEADLE
STOKE ON TRENT
UNITED KINGDOM
ST10 2JU

JE SOUSSIGNÉ DÉCLARE QUE L'ÉQUIPEMENT DÉCRIT CI-APRÈS : DESCRIPTION DE L'ÉQUIPEMENT :

EXCAVATORS, ROPE OR HYDRAULIC
(HYDRAULIC, TRACKED)

APPELLATION COMMERCIALE :

JCB

NOM DU MODÈLE :

8025 ZTSLC

No DE SÉRIE DE L'ÉQUIPEMENT :

JCB08025AH2227525

EST CONFORME AUX PRESCRIPTIONS DE LA DIRECTIVE SUR LES MACHINES (DIRECTIVE 2006/42/CE TELLE QU'ELLE A ÉTÉ MODIFIÉE).

LES NORMES SUIVANTES ONT ÉTÉ UTILISÉES :

EN 474-5:2006+A3:2013
EN 474-1:2006+A4:2013

NOM ET ADRESSE DE LA PERSONNE QUI COMPILE LA DOCUMENTATION TECHNIQUE :

ENGINEERING MANAGER
JCB COMPACT PRODUCTS LIMITED
HAREWOOD ESTATE
LEEK ROAD
CHEADLE
STOKE-ON-TRENT
ST10 2JU

EST CONFORME AUX PRESCRIPTIONS DE LA DIRECTIVE SUR LA COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE (DIRECTIVE 2014/30/UE TELLE QU'ELLE A ÉTÉ MODIFIÉE).

EST CONFORME AUX PRESCRIPTIONS DE LA DIRECTIVE SUR LES ÉMISSIONS DE BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT PAR LES ÉQUIPEMENTS DESTINÉS À UN USAGE EXTÉRIEUR (DIRECTIVE 2000/14/CE TELLE QU'ELLE A ÉTÉ MODIFIÉE).

NOM ET ADRESSE DE LA PERSONNE QUI DÉTIENT LA DOCUMENTATION TECHNIQUE :

PRINCIPAL ENGINEER NVH
J.C. BAMFORD EXCAVATORS LIMITED
LAKESIDE WORKS
ROCESTER
STAFFORDSHIRE
UNITED KINGDOM
ST14 5JP

PROCÉDURE D'ÉVALUATION DE LA CONFORMITÉ :

ANNEX VI - PROCÉDURE 1

NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME INFORMÉ :

A. V. TECHNOLOGY
AVTECH HOUSE
ARKLE AVENUE
STANLEY GREEN TRADING ESTATE
HANDFORTH, CHESHIRE
UNITED KINGDOM
SK9 3RW

NIVEAU DE PUISSANCE SONORE MESURÉ SUR L'ÉQUIPEMENT REPRÉSENTATIF DE CE TYPE :

95 dBA

NIVEAU DE PUISSANCE SONORE GARANTI POUR CET ÉQUIPEMENT :

95 dBA

PUISSANCE INSTALLÉE NETTE / MASSE DE L'ÉQUIPEMENT :

20.9 kw

LIEU DE LA DÉCLARATION :

ROCESTER

DATE DE LA DÉCLARATION :

13/01/2017

NOM DU SIGNATAIRE MANDATÉ :

BUTA ATWAL

FONCTION :

DIRECTOR & GENERAL MANAGER

SIGNATURE :



DECLARATION DE CONFORMITE

NOM ET ADRESSE DU FABRICANT :	JCB COMPACT PRODUCTS LIMITED HAREWOOD ESTATE LEEK ROAD CHEADLE STOKE ON TRENT UNITED KINGDOM ST10 2JU
JE SOUSSIGNÉ DÉCLARE QUE L'ÉQUIPEMENT DÉCRIT CI-APRÈS: DESCRIPTION DE L'ÉQUIPEMENT:	EXCAVATORS, ROPE OR HYDRAULIC (HYDRAULIC, TRACKED)
APPELLATION COMMERCIALE :	JCB
NOM DU MODÈLE :	8025 ZTSLC
N° DE SÉRIE DE L'ÉQUIPEMENT :	JCB08025AH2227525
EST CONFORME AUX PRESCRIPTIONS DE LA DIRECTIVE SUR LES MACHINES (DIRECTIVE 2006/42/CE TELLE QU'ELLE A ÉTÉ MODIFIÉE).	
LES NORMES SUIVANTES ONT ÉTÉ UTILISÉES:	EN 474-5:2006+A3:2013 EN 474-1:2006+A4:2013
NOM ET ADRESSE DE LA PERSONNE QUI COMPILE LA DOCUMENTATION TECHNIQUE:	ENGINEERING MANAGER JCB COMPACT PRODUCTS LIMITED HAREWOOD ESTATE LEEK ROAD CHEADLE STOKE-ON-TRENT ST10 2JU
EST CONFORME AUX PRESCRIPTIONS DE LA DIRECTIVE SUR LA COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE (DIRECTIVE 2014/30/UE TELLE QU'ELLE A ÉTÉ MODIFIÉE).	
EST CONFORME AUX PRESCRIPTIONS DE LA DIRECTIVE SUR LES ÉMISSIONS DE BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT PAR LES ÉQUIPEMENTS DESTINÉS A UN USAGE EXTÉRIEUR (DIRECTIVE 2000/14/CE TELLE QU'ELLE A ÉTÉ MODIFIÉE).	
NOM ET ADRESSE DE LA PERSONNE QUI DÉTIENT LA DOCUMENTATION TECHNIQUE:	PRINCIPAL ENGINEER NVH J.C. BAMEFORD EXCAVATORS LIMITED LAKESIDE WORKS ROCESTER STAFFORDSHIRE UNITED KINGDOM ST14 5JP
PROCÉDURE D'ÉVALUATION DE LA CONFORMITÉ :	ANNEX VI - PROCEDURE 1
NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME INFORMÉ :	A. V. TECHNOLOGY AVTECH HOUSE ARKLE AVENUE STANLEY GREEN TRADING ESTATE HANDFORTH, CHESHIRE UNITED KINGDOM SK9 3RW
NIVEAU DE PUISSANCE SONORE MESURÉ SUR L'ÉQUIPEMENT REPRÉSENTATIF DE CE TYPE :	95 dBA
NIVEAU DE PUISSANCE SONORE GARANTI POUR CET ÉQUIPEMENT :	95 dBA
PUISSANCE INSTALLÉE NETTE / MASSE DE L'ÉQUIPEMENT :	20.9 kw
LIEU DE LA DÉCLARATION :	ROCESTER
DATE DE LA DÉCLARATION :	13/01/2017
NOM DU SIGNATAIRE MANDATÉ :	BUTA ATWAL
FONCTION :	DIRECTOR & GENERAL MANAGER
SIGNATURE :	



DECLARATION OF CONFORMITY

NAME AND ADDRESS OF MANUFACTURER

JCB COMPACT PRODUCTS LIMITED
HAREWOOD ESTATE
LEEK ROAD
CHEADLE
STOKE ON TRENT
UNITED KINGDOM
ST10 2JU

HEREBY DECLARES THAT THE MACHINERY / EQUIPMENT
DESCRIBED BELOW: DESCRIPTION OF MACHINERY /
EQUIPMENT:

EXCAVATORS, ROPE OR HYDRAULIC
(HYDRAULIC, TRACKED)

TRADE NAME:

JCB

MODEL NAME:

8025 ZTSLC

SERIAL NUMBER OF MACHINERY / EQUIPMENT:

JCB08025AH2227525

COMPLIES WITH THE PROVISIONS OF THE "MACHINERY DIRECTIVE" (DIRECTIVE 2006/42/EC AS AMENDED).

THE FOLLOWING STANDARDS HAVE BEEN USED:

EN 474-5:2006+A3:2013
EN 474-1:2006+A4:2013

NAME AND ADDRESS OF THE PERSON WHO COMPILES THE TECHNICAL
DOCUMENTATION:

ENGINEERING MANAGER
JCB COMPACT PRODUCTS LIMITED
HAREWOOD ESTATE
LEEK ROAD
CHEADLE
STOKE-ON-TRENT
ST10 2JU

COMPLIES WITH THE PROVISIONS OF THE "ELECTRO-MAGNETIC COMPATIBILITY DIRECTIVE" (DIRECTIVE 2014/30/EU AS AMENDED).

COMPLIES WITH THE PROVISIONS OF THE "NOISE EMISSIONS IN THE ENVIRONMENT BY EQUIPMENT FOR USE OUTDOORS DIRECTIVE" (DIRECTIVE 2000/14/EC AS AMENDED)

NAME AND ADDRESS OF THE PERSON WHO KEEPS THE TECHNICAL
DOCUMENTATION:

PRINCIPAL ENGINEER NVH
J.C. BAMFORD EXCAVATORS LIMITED
LAKESIDE WORKS
ROCESTER
STAFFORDSHIRE
UNITED KINGDOM
ST14 5JP

CONFORMITY ASSESSMENT PROCEDURE:

ANNEX VI - PROCEDURE 1

NAME AND ADDRESS OF NOTIFIED BODY:

A. V. TECHNOLOGY
AVTECH HOUSE
ARKLE AVENUE
STANLEY GREEN TRADING ESTATE
HANDFORTH, CHESHIRE
UNITED KINGDOM
SK9 3RW

MEASURED SOUND POWER LEVEL ON EQUIPMENT REPRESENTATIVE
FOR THIS TYPE:

95 dBA

GUARANTEED SOUND POWER LEVEL FOR THIS EQUIPMENT:

95 dBA

NET INSTALLED POWER / MASS OF APPLIANCE:

20.9 kw

PLACE OF DECLARATION:

ROCESTER

DATE OF DECLARATION:

13/01/2017

NAME OF AUTHORISED SIGNATORY:

BUTA ATWAL

POSITION:

DIRECTOR & GENERAL MANAGER

SIGNATURE:

CERTIFICAT DE CONFORMITE RELATIF AUX EQUIPEMENTS DE TRAVAIL D'OCCASION

Le responsable de la location soussigné :

LOXAM SAS

256 RUE NICOLAS COATANLEM 56855 CAUDAN

déclare que l'équipement de travail d'occasion désigné ci-après :

Code Info : 260513

Désignation : MINIPELLE 2.3T A 2.8T DIESEL

Type : 8025 ZTS

Marque : JCB

Numéro série : 2227525

Date d'entrée : 03/02/2017

est conforme aux dispositions techniques précisées ci-après qui lui sont applicables :

1) Pour les machines :

Pour les matériels dont la date de construction est postérieure au 01/01/2010 :

- Annexe I figurant à la fin du titre Ier du livre III de la quatrième partie du code du travail, introduite par l'article R 4312-1 de ce code

Pour les matériels dont la date de construction est antérieure au 01/01/2010 :

- Annexe I, issue de la transposition de la directive 98/37/CE modifiée

2) Pour les équipements sous pression :

Pour les matériels dont la date de construction est comprise entre le 14 décembre 1989 et le 28 mai 2002 :

- La directive européenne 87/404/CE

Pour les matériels dont la date de construction est comprise entre le 29 mai 2002 et le 27 octobre 2009 :

- La directive européenne 87/404/CE

- La DESP (Directive européenne « Equipements sous pression ») 97/23/CE

Pour les matériels dont la date de construction est comprise entre le 28 octobre 2009 et le 16 juillet 2014 :

- La directive européenne 2009/105

- La DESP (Directive européenne « Equipements sous pression ») 97/23/CE

Pour les matériels dont la date de construction est comprise entre le 17 juillet 2014 et le 19 avril 2016 :

- La directive européenne 2009/105

- La DESP (Directive européenne « Equipements sous pression ») 2014/68/UE

Pour les matériels dont la date de construction est postérieure au 20 avril 2016 :

- La directive européenne 2014/29

- La DESP (Directive européenne « Equipements sous pression ») 2014/68/UE

3) Pour les échafaudages :

-Le décret 2004-924 du 1er septembre 2004

Fait à Puteaux, le 17/04/2026

Thierry Lahuppe

Directeur Matériel



RAPPORT DE VÉRIFICATION



LOXAM
37 RUE DE L'INDUSTRIE ZA LES VALLIERES
69530 BRIGNAIS

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Désignation	Marque	Immat. porteur // Libellé client	Lieu de vérif. Emp placement	Nb Obs	Non vérifié	Mise à l'arrêt préconisée
Appareil de levage	Minipelle hydraulique utilisée en levage	JCB	260513		0		

Adresse d'intervention :

Mission réalisée le 06/02/26

Date de vérification précédente : 12/09/25
Périodicité : 6 mois / Prochaine vérification : 08/26

Références SOCOTEC :

N° du rapport : CH1G4/26/3134

Date du rapport : 06/02/2026

N° d'affaire : 2401CH1G4000032/1000

Désignation : 69 LOXAM BRIGNAIS 2024 2025 2026-Vérification générale périodiqu

N° intervention : CH1G4240100000000937

✓ Aucune observation

Références Client :

Site : 0675

2.1.3.0 - EDT863706

Agence Chantier Sud Est

Pôle Chantiers - SOCOTEC CONSTRUCTION - 487 Rue Leopold Le Hon - 01000 BOURG EN BRESSE

Tél. : (+33)4.72.11.45.43

SOCOTEC CONSTRUCTION - SAS au capital de 9.116.700 euros - 834 157 513 RCS Versailles

Siege social : Immeuble Mirabeau - 5 place des Freres Montgolfier

Guyancourt - CS 20732 - 78182 Saint Quentin-en-Yvelines Cedex - FRANCE - www.socotec.fr

Vérificateur : M LEBON Thomas
Nombre de pages : 4



Accréditation SOCOTEC Construction
n°3-1592
Liste des implantations et portée
disponibles sur www.cofrac.fr

COMPTE-RENDU DE FIN MISSION

Un rapport provisoire a été remis sur place à M. LOUAT.

MODALITES DE LA VERIFICATION

Accompagnateur : M. LOUAT

Le contrôle a été effectué conformément aux exigences réglementaires ou contractuelles :

- par l'examen visuel des parties accessibles ou rendues accessibles à la demande du vérificateur ;
- par des essais de fonctionnement ;
- par des essais en charge pour les appareils de levage.

La liste des points de vérification figure en annexe du présent rapport.

VERIFICATION DE L'EQUIPEMENT

1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Minipelle hydraulique utilisée en levage
Constructeur / Marque	JCB
Numéro de série	JCB08025AH2227525
N° ou repère client	260513
Année de fabrication	2017
Marquage	CE

2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Configuration	Chenilles
Equipement de préhension ou de support de charge / Outil	Anneau sur flèche
Charge Maximale Utile (CMU) - Capacité maximale - Abaque (Extraits)	CMU : 604kg Abaque de charge à 2 m de hauteur : - 304 kg à une portée de 3,5 m - 401 kg à une portée de 3 m

3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Surveillance des efforts générés par la charge	Indicateur de surcharge
Surveillance de la pression hydraulique	Limiteur de pression général
Interdiction d'emploi des appareils mobiles aux personnes non autorisées	Système à clé amovible
Détecteur de présence du conducteur au poste de conduite	Accoudoir contacté
Dispositif de retenue du conducteur sur son siège	Ceinture de sécurité ventrale
Dispositif de sécurisation des interventions de maintenance	Béquille(s) installée(s) à demeure
Frein de parking	Frein hydrostatique
Avertisseur(s)	Sonore
Avertisseur asservi au déplacement et/ou recul	Lumineux (gyrophare)

4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 01/03/2004 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité réglementaire (mois)	6
Périodicité retenue par le client (mois)	6
Conditions de réalisation de la vérification	Appareil en service, essais de fonctionnement réalisés
Temps nécessaire à la vérification	Temps de mise à disposition de l'appareil adapté à la vérification
Documents nécessaires à la vérification	Documents mis à disposition de l'appareil adaptés à la vérification

Accompagnement nécessaire à la vérification	Personnel assurant la conduite et la manoeuvre de l'appareil présent
Charges et leurs moyens de manutention nécessaires à la vérification	Charges et moyens de manutention mis à disposition présents
Zone d'essai sécurisée nécessaire à la vérification	Conditions de sécurité adaptées à la vérification
Moyens d'accès nécessaires à la vérification	Moyens d'accès présents adaptés à la vérification
Lieu de vérification / Emplacement	Sur parc LOXAM BRIGNAIS
Document(s) présenté(s)	Notice d'instructions et carnet de maintenance / Rapport de vérification générale périodique

5. CONDITIONS DE REALISATION DES ESSAIS EN CHARGE

Masse des charges d'essais mises à disposition (kg)	400 kg en diverses gueuses en fonte.
Configuration(s) des essais en charge (masse, portée, angle, mouflage, stabilisateurs,...)	Essais tous mécanismes avec 400 kg à 3 m avec action sur l'indicateur de surcharge

6. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défectuosité.

ANNEXE 1 : Liste des points de vérification des équipements de travail (EdT)

Les vérifications réalisées par SOCOTEC en sa qualité d'organisme tierce partie permettent de répondre aux exigences réglementaires prises en référence et rappelées pour chaque équipement dans le chapitre « Conditions particulières de vérification ».

La vérification a porté sur l'état de conservation et de fonctionnement des points suivants (1), dans la limite de la nature de l'équipement de travail et des dispositifs dont il est pourvu lors de la vérification.

Pour les appareils de levage, elle comporte des essais en charge dans la mesure où les conditions nécessaires de réalisation de ces essais sont réunies.

La vérification n'a pas porté sur l'état de conformité des équipements de travail.

Appareils de levage

Accès installés à demeure	Equipement hydraulique
• Accès au(x) poste(s) de conduite	• Equipements hydrauliques
• Accès au(x) support(s) de l'appareil	• Liaisons et raccordements
• Autres accès pour entretien, vérification	• Niveaux - Pression
Chemin de roulement - Supports	• Filtres
• Voie de roulement, rails	Equipement pneumatique
• Poteaux, corbeaux, potence, ancrages, fixations	• Equipements pneumatiques
• Assise, scellement, appuis	• Liaisons et raccordements
• Butoirs, amortisseurs	• Pression
• Ancrages, amarrage, haubanage	• Filtres - Echappements
• Mise à la terre de la voie	Equipement thermique
Châssis - Ossature - Structure - Porteur	• Moteur
• Assemblages, liaisons, fixations	• Réservoir de carburant – Bouteille de gaz
• Châssis - Porteur - Ossature – Structure – Poteaux/mâts	• Protection des éléments mobiles du moteur
• Mât(s), flèche, contre flèche	• Protection contre les brûlures (échappement, ...)
• Plaques de dérive	Poste(s) de conduite
• Organes de roulement (pneumatiques, chenilles, galets ...)	• Implantation
• Chasse-objets ou dispositif équivalent	• Constitution, fixations, plancher
• Stabilisateurs et leurs dispositifs de maintien	• Protection contre les chutes de hauteur
• Lests ou contrepoids	• Protection du conducteur (protège tête, toit, FOPS, ROPS, ...)
Mécanismes	• Protection contre les risques mécaniques
• Groupes motoréducteurs	• Plate-forme rabattable
• Treuil	• Visibilité (vitrages, essuie-glace, rétroviseurs, miroir, ...)
• Systèmes vis/écrou	• Extincteur en cabine ou sur l'appareil
• Systèmes pignon-crémaillère/couronne/chaîne	• Siège et ceinture de sécurité
• Système à ciseau(x)	• Chauffage - Éclairage
• Autres organes de transmission et d'accouplements	• Condamnation d'accès (clé, code)
• Freins des mouvements concourant au levage	Organes de service
• Freins des mouvements horizontaux / translation / orientation	• Organe de mise en marche
• Autres freins (2)	• Organe(s) d'arrêt général / au poste de travail / d'urgence
• Organes mobiles de transmission et leurs protections	• Organe de commande à action maintenue
• Mécanisme de réglage d'assiette	• Dispositif limitant l'utilisation aux personnes habilitées
Suspentes - Tambours - Poulies	• Poste de dépannage ou de sauvetage
• Câbles – Chaînes – Sangles	• Commandes à distance
• Attaches – Points fixes – Boîte à coin	• Autres organes de service (boutons poussoirs, ...)
• Tambours – Poulies – Tourteaux	Dispositifs d'alerte et de signalisation
Dispositifs de préhension et support de charge	• Dispositifs de signalisation (voyants, afficheurs, ...)
• Moufle – Crochet – Linget de sécurité	• Dispositifs d'alerte (visuels, sonore, ...)
• Fourche – Godet – Pince – Eperon – Potence - Grappin	Affichage et consignes
• Electroaimant, préhension par le vide (ventouses, ...)	• Affichage de la charge maximale utile (CMU)
• Dispositif lié à la défaillance d'énergie	• Tableau des charges - Abaques
• Support de charge	• Avertissements - Consignes
• Habitacle, panier, nacelle	Dispositifs de sécurité
• Autres dispositifs de préhension	• Se reporter aux dispositifs listés pour chaque appareil (2)
Equipement électrique	Gestion des sources d'énergies
• Enveloppes (coffrets, armoires, boîtiers, ...)	• Dispositifs de séparation / dissipation
• Equipements électriques	Eclairage incorporé à l'appareil
• Liaisons et raccordements	• Eclairage de la zone de travail et/ou de circulation routière
• Interconnexion des masses métalliques	

(1) La liste est donnée à titre indicatif et ne peut être retenue comme la liste exhaustive des points de vérification

(2) La nature de ces organes et dispositifs spécifiques est indiquée dans le descriptif de chaque équipement de travail vérifié.



MANUEL D'UTILISATION



8025 ZTS, 8026 CTS, 8030 ZTS, 8035 ZTS

FR - 9811/9951
EDITION 4 - 11/2016

CE MANUEL DOIT TOUJOURS ÊTRE CONSERVÉ AVEC LA MACHINE